

Commission : Conseil des ministres de la Défense et des Armées

Problématique : Vers un système de défense européen face à la montée des tensions sur le continent et le monde ?

Auteur : Italie

En tant que pays membre de l'Union européenne, l'Italie a toujours participé activement à toute proposition des organisations de coopération tel que l'OSCE, l'OTAN ou encore le PDSC. L'Italie, en tant que 3e plus grande armée de l'Europe, constitue un acteur clé aussi bien par son nombre que par sa position de médiateur.

Depuis la Guerre froide, l'Italie s'est toujours posée comme médiateur entre l'Union Européenne à l'ouest et la Russie à l'est. L'Italie avait notamment proposé de servir d'intermédiaire entre l'OTAN et la Russie après l'invasion de la Géorgie en 2008 ou encore durant la crise syrienne plus récemment.

Ces dernières années, la position du pays sur les échanges de collaboration militaire est devenue de plus en plus claire, d'autant plus que les conflits continuent de façonner la géopolitique mondiale. Sur la proposition de coopération, son opinion a été façonnée par son engagement ferme au sein des partenariats régionaux et mondiaux sous diverses circonstances. Nous avons longtemps et toujours aligné et garanti à nos alliés un soutien sans borne, ce que nous considérons essentiel dans le cadre d'une coopération transnationale. Il est crucial de se soutenir sans faille, surtout dans un cadre géopolitique complexifié et changeant, notamment depuis le début de la guerre russo-ukrainienne. L'OTAN, autant que l'UE, représente l'alliance de référence de l'Italie pour garantir la sécurité de la région euro-atlantique et pour dissuader les menaces potentielles. À cet égard, le ministre de la Défense s'engage à promouvoir toutes les initiatives pour renforcer les engagements dans le cadre de collaborations militaires, notamment en Méditerranée et au Moyen-Orient et de continuer à fournir une contribution importante aux missions de l'alliance.

L'Italie a joué un rôle clé dans la coopération en matière de défense depuis la Deuxième Guerre mondiale, et est devenue un pilier solide des partenariats transatlantiques en la matière. En tant que membre de l'OTAN depuis 1949, l'Italie a contribué activement aux opérations de maintien de la paix et de la sécurité dans le monde entier, notamment en Afghanistan, en Libye et en Irak.

L'Italie a également travaillé avec d'autres pays européens pour renforcer les capacités militaires et la coopération en matière de défense au niveau européen. En 2017, l'Italie a rejoint le projet européen de coopération en matière de défense, qui vise à développer des capacités militaires communes et à renforcer l'indépendance stratégique de l'Union européenne. Ce projet permet à l'Europe de mieux répondre aux défis de sécurité contemporains, comme les menaces terroristes, les cyberattaques et les tensions géopolitiques.

L'Italie compte aussi soutenir et renforcer les démarches de collaboration permettant de se protéger des dangers issus d'une immigration en forte croissance. Elle s'engage auprès de ses partenaires pour contenir la menace que constitue l'immigration illégale qui afflue aux frontières de l'Europe, notamment aux nôtres, et des difficultés importantes d'empêcher, contrôler et gérer les populations arrivantes. Par exemple, elle participe à l'opération Sophia de l'Union européenne, qui vise à lutter contre les réseaux de passeurs en Méditerranée et à sauver des vies en mer. L'Italie travaille également avec d'autres pays européens pour renforcer les frontières extérieures de l'UE et mieux contrôler les flux migratoires.

En tant que pays fondateur et membre actif de l'Union Européenne, l'Italie est et restera engagée dans l'UE. Cependant, suite à la réélection de notre président Sergio Mattarella en janvier 2022, avec comme premier ministre Giorgia Meloni, nous conduirons une approche attentive et un

eurosepticisme constructif et porterons une attention particulière au suivi de certaines positions importantes liées à la politique du parti présidentiel.